

# Une rencontre entre les tuteurs du Geiq fruits et légumes

En 1998, seize expéditeurs de fruits et légumes ont créé le GEIQ Fruits et Légumes Provence, un groupement d'entreprises d'expédition exportation. Cette structure compte aujourd'hui 40 adhérents (expédition, logistique ou transport) autour de Châteaurenard et de Cavaillon. Elle est membre de la fédération française des GEIQ, qui en comptabilise 156.

Sa mission consiste à embaucher des jeunes de 18 à 25 ans, de premier niveau de qualification, orientés par les Pôles Emploi et les missions locales. Il leur propose un contrat de professionnalisation d'un an, en même temps qu'il leur permet de passer le titre professionnel du métier de "préparateur de commande", validé par l'Association pour la formation professionnelle des adultes, et les CACES (certificat d'aptitude à la conduite de chariots) 1 et 3, indispensables pour ce métier.

## 919 jeunes formés

Chaque salarié bénéficie d'un tuteur permanent de l'entreprise adhérente, qui va tout au long de son parcours l'accompagner dans l'acquisition de son savoir-faire et savoir-être. Depuis sa création, 919 jeunes sont passés par le GEIQ Provence "L'expérience démontre que de la bonne relation entre le tuteur et le sala-



Agnès Prats, directrice, et Franck Martin (responsable entrepôt chez Sotradis), lors de son témoignage sur Alexis. /PHOTO N.C.-B.

## DEUX EXEMPLES DE RÉUSSITE

Joël s'est inscrit début mai au GEIQ Provence. Il arrivait du Luxembourg et il était, à 23 ans, en rupture familiale. Grâce à l'accompagnement et la compréhension de l'entreprise, malgré des difficultés sociales (financières et judiciaires), il est arrivé au terme de son contrat. "C'est une nouvelle personne que nous avons devant nous. Plus stable. Nous lui avons fait signer un CDD de six mois", a relaté son tuteur.

Rahima, 23 ans, était un très bon élément sur Réflex/inserim, en tant qu'agent de conditionnement. Primo arrivante, elle possédait un tout petit niveau en français. Des cours de français langue étrangère ont été mis en place en formation et petit à petit elle a accédé à des postes de plus en plus intéressants dans l'entreprise. Elle a passé avec succès son permis de conduire. Ses CACES 1 et 3 et le titre professionnel de préparatrice de commande en poche, elle a signé un CDD de six mois avec l'entreprise. Elle est aujourd'hui responsable d'une machine à conditionner. N.C.-B.

rié découle la réussite d'un salarié", a rappelé Agnès Prats, directrice, lors de la 3<sup>e</sup> rencontre de tuteurs. Le but était de mettre à l'honneur ces chefs d'entreprise qui œuvrent au quotidien auprès de ces jeunes salariés. Tandis que Frédéric Sébille, délégué régional de son OPCA, Intergros, très présent dans le développement du GEIQ Provence, a confirmé combien la fonction du tuteur est importante.

La rencontre s'est prolongée par un diaporama sur l'activité de la structure et plus particulièrement sur le volet formation. Elle s'est conclue par quatre témoignages de tuteurs qui ont expliqué le parcours du salarié qu'ils avaient en charge. Comme celui de Joël et de Rahima (lire ci-contre). Ou d'Alexis (21 ans), "un élément sérieux en entreprise qui a eu beaucoup de mal en formation. Il a dû canaliser son énergie" --... et Mohamed (22 ans) -- "qui possédait un très petit niveau et qui est très introverti", tous deux orientés par la Mission locale du Delta. Aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> a signé un CDI et il fait partie intégrante de l'entreprise. Et le second "se révéler et devenir irremplaçable avec son savoir être parfait. Il est aujourd'hui préparateur de commande en CDD de six mois il est reconnu par l'ensemble du personnel."

Nelly COMBE-BOUCHET

nouchet@laprovence-presse.fr

**ROGNONS** ● **Concours de crèches de Noël.** L'Amicale de la charrette des bergers est heureuse de reprendre l'organisation du concours de crèches provençales. Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous vous apprêtez à réaliser la vôtre pour Noël? L'équipe vous invite à participer à un concours qui récompensera la plus belle. Vous devez vous inscrire avant le 4 janvier, en remplissant le coupon de participation disponible à l'accueil de la mairie.

● **Repas de Noël des seniors.** Le club de l'entraide organise le traditionnel repas de Noël des seniors du village le lundi 18 décembre, à 12 h, au centre culturel. → Inscriptions au club, à la salle du Maïoun.

● **Concours de boules.** L'association la Boule rognonnaise organise un concours à la mêlée (trois joueurs, deux boules), sur la place du Marché, samedi 16 décembre. → But à 14 h 30.

● **Vœux du maire.** Yves Picarda adressera ses vœux du maire à la population le dimanche 7 janvier, à 10 h 45, au centre culturel. Ce sera l'occasion pour l' élu, entouré de son conseil municipal, de présenter le bilan de l'année et ses projets pour son village en 2018. Un apéritif sera offert à l'issue.

● **Messe de minuit.** La commune va célébrer la Nativité, samedi 23 décembre lors de la veillée de Noël à 23 h 15, et la messe de minuit, et dimanche 24, à l'église Saint-Pierre. La Chorale Sainte-Cécile interprétera des chants sacrés et provençaux accompagnés des Arlésiennes pour l'offrande à la terre, des bergers dans leur mythique manteau pour le pastorage.

● **Installation de compteurs Linky entre juin et novembre 2018.** Les futurs compteurs Linky sont des compteurs communicants. Cela signifie qu'ils peuvent recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Plusieurs Rognonnais se sont inquiétés de l'installation future de ces compteurs. Suite à un rendez-vous avec Enedis (ex ERDF) et à diverses vérifications, voici des réponses obtenues par la municipalité. Le système Linky n'émet pas d'ondes radio magnétiques contrairement aux téléphones portables. Il n'y a pas de wifi. Les informations passent par le câble (CPL courant). Légalement, on ne peut pas refuser son installation car les compteurs n'appartiennent pas aux personnes deservies. Les gens sont informés, en amont, de la date de la pose. Pour Rognonas, celle-ci devrait se situer entre juin et novembre 2018. Si quelqu'un refuse, le compteur Linky ne devrait pas être posé. Par contre, en cas de panne ou de changement nécessaire, il n'y aura pas de solution de recours et un compteur Linky sera posé. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher d'une association de consommateurs.

→ En savoir plus : <http://www.enedis.fr> (gestionnaire du réseau de distribution d'électricité) ou <https://selectra.info/energie/guides/compteurs/linky> (pour tout savoir sur le compteur).

● **Lotos au centre culturel.** L'école de musique organisera un loto le vendredi 19 janvier à 20 h 30. La Gymnastique sportive rognonnaise, le samedi 20 janvier à 20 h 30 et le Sporting club rognonnais le dimanche 4 février à 17 h 30.